

Triel mag.

Trimestriel
Septembre
Novembre
2026



Canicule : la Ville pleinement mobilisée

Sécurité

Trottinettes : la Ville
s'engage pour votre
sécurité p. 12

Culture

Le festival Blues
sur Seine à Triel
p. 22

SEINE GRÉSILLONS, UNE USINE AU SERVICE DE L'EAU

CONSTRUITE À TRIEL-SUR-SEINE EN 2007 PUIS ÉTENDUE EN 2013, L'USINE D'ÉPURATION DU SIAAP « SEINE GRÉSILLONS » EST UNE INSTALLATION DE DERNIÈRE GÉNÉRATION ULTRAPERFORMANTE, COMPACTE ET INTÉGRÉE À SON ENVIRONNEMENT, QUI DÉPOLLUE CHAQUE JOUR VOS EAUX USÉES.

UNE USINE TRÈS PERFORMANTE...

Les procédés de très haute technologie font de Seine Grésillons l'un des sites les plus en pointe du SIAAP, avec des performances épuratoires qui vont au-delà des exigences réglementaires. L'usine est ainsi dotée d'une filière eau qui mixe différentes techniques pour une efficacité de traitement maximale. À la clé, un environnement mieux préservé.

... QUI RENFORCE SA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

Le renforcement de la sécurité et de la sûreté de ses installations est une priorité majeure du SIAAP. Cela passe par des mises aux normes et des travaux sur les installations. Pour minorer les risques d'interruption du service, un deuxième poste d'alimentation électrique a ainsi été installé, en 2023, à Seine Grésillons.

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

À Seine Grésillons, l'objectif est de préserver le cadre de vie des riverains : les bâtiments sont entièrement confinés et une unité de désodorisation lave l'air avant de le rejeter, limitant ainsi les nuisances olfactives. Aux appareils de mesures en ligne (nez électronique, sondes...) s'ajoute une surveillance humaine par un « nez » formé spécifiquement à l'identification d'éventuelles odeurs émises qui fait des rondes régulières dans votre ville permettant à l'usine d'agir en anticipation.



4^e usine d'épuration de France

Mise en service
2007 / Extension en 2013



Superficie
28 hectares



Population concernée
1,2 million d'habitants



Capacité de traitement
264 000 m³
d'eaux usées par jour



Rayon d'action
18 communes des Yvelines et du Val-d'Oise et une partie des effluents du SIAAP



TRANSFORMER LES EAUX USÉES EN ÉNERGIE VERTE POUR LE TERRITOIRE

En 2025, l'usine a produit 11 000 tonnes de boues qui sont issues de la dépollution des eaux usées qu'elle valorise de différentes façons. Ces boues produisent naturellement du biogaz (gaz vert) qui est une énergie renouvelable, utilisable pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

À Seine Grésillons, le biogaz est utilisé pour chauffer les bâtiments et certains équipements. Il sert aussi à produire de l'électricité, revendue pour être injectée dans le réseau public urbain.

En 2025, l'usine a produit 24 000 MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de près de 11 000 habitants.

Pour accroître sa performance, l'usine s'est dotée en 2023 de nouvelles centrales de cogénération (chaleur et électricité).

Une montée en puissance qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à décarboner les territoires.



Cédric Aoun
Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise

Chères Trielloises,
Chers Triellois,

L'été a été marqué par une **canicule** et des vagues de chaleur inédites qui n'ont pas épargné Triel. Malgré les mesures anticipées par la Ville, la situation a largement dépassé les prévisions, compliquant notamment l'organisation et le travail de nos services.

Vous trouverez dans ce numéro un dossier spécial consacré aux **actions mises en œuvre** pour adapter notre commune au **dérèglement climatique** (voir page 14). Je tiens à remercier chaleureusement les élus, les entreprises et les agents municipaux pour leur dévouement et leur mobilisation, qui ont permis que la rentrée puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de ces actions, vous n'avez pas pu passer à côté de l'opération **Triel Plage**, qui a pris cette année une nouvelle dimension grâce au soutien de nos partenaires, que je remercie sincèrement. Ce dispositif a rencontré un véritable succès avec 5 337 entrées au total. L'équipe municipale est fière d'avoir pu proposer aux Triellois un véritable air de vacances au cœur de leur ville.

La **sécurité** reste au cœur de nos préoccupations. À la suite de plusieurs accidents graves survenus dans notre commune et impliquant des deux-roues, j'ai pris, le 21 juillet, un **arrêté imposant le port du casque aux conducteurs de trottinettes électriques** (voir page 12). Une décision prise également par le Préfet des Yvelines le 9 septembre dernier.

L'équipe municipale se félicite que plusieurs initiatives mises en œuvre à Triel, comme celle-ci ou encore le couvre-feu, aient été suivies par l'État ou par d'autres communes. Le couvre-feu n'a d'ailleurs pas été nécessaire cet été à Triel, ce dont nous pouvons nous réjouir.

Le **déploiement de la vidéoprotection** se poursuit également, avec l'objectif de couvrir progressivement l'ensemble de notre territoire. Les dispositifs déjà installés ont permis d'identifier plusieurs auteurs de dégradations commises à Triel et de contribuer à leur interpellation.

Afin de limiter leur coût pour la collectivité, une décision a été adoptée afin de mettre à la charge des auteurs les frais liés à la remise en état des équipements municipaux

dégradés, notamment dans les parcs et les espaces publics. Près de 3 000 € ont d'ores et déjà été recouvrés auprès des responsables. Des sommes importantes ont aussi été réclamées aux auteurs de dépôts sauvages identifiés grâce à la vidéoprotection.

Enfin, la **vidéoverbalisation entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2026** dans le cadre de l'**interdiction de circulation sur le pont des poids lourds de plus de 3,5 tonnes**, conformément à la délibération adoptée par le Conseil municipal le 29 avril dernier.

En matière de **développement durable**, nous sommes fiers d'annoncer la signature d'une convention de partenariat avec l'association Organe de Sauvetage Écologique (OSE), qui œuvre depuis 30 ans en faveur de la protection de l'environnement (voir page 9).

Nous poursuivons également notre engagement en faveur des enfants et des équipes éducatives. Cet été, une seconde **cour d'école** a été **végétalisée**, à l'école maternelle Jean de La Fontaine (voir page 19). Ces aménagements offrent un cadre plus agréable aux écoliers tout en répondant aux enjeux climatiques.

Dans nos **espaces verts**, le développement de végétaux adaptés à notre environnement se poursuit. Cette stratégie demande du temps, mais elle est plus responsable à long terme : ces végétaux sont moins consommateurs en eau et nécessitent moins d'entretien.

En matière d'**urbanisme**, nous continuons notre combat contre une urbanisation massive et irresponsable. La Municipalité s'attache à préserver au maximum le caractère de "village urbain" de Triel. Les projets de certains promoteurs et les obligations imposées par l'État nous contraignent toutefois à engager des procédures et à supporter des frais de justice importants pour défendre les intérêts de notre commune.

Par ailleurs, les **projets** avancent. Les terrains de pétanque sécurisés de l'**espace intergénérationnel Raymond Fradet** sont désormais achevés. Au parc Senet, les aménagements continuent avec notamment l'ajout de terre pour niveler le terrain. Les permis de construire ont été déposés pour les **nouveaux commerces**. Les **aménagements de la rue de L'Hautil** se préparent en partenariat avec le Département. Nous communiquerons prochainement les principales échéances de ce projet.

J'aurai plaisir à vous retrouver dès la fin du mois de septembre à l'occasion de la traditionnelle brocante de la **fête du Flan**, puis pour les festivités d'**Halloween** en octobre. Nous aurons également l'occasion de nous retrouver le 18 novembre à l'occasion du concert organisé dans le cadre du festival **Blues sur Seine** (voir page 23).

Je remercie une nouvelle fois mes collègues élus ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur investissement quotidien au service de notre ville et des Triellois.

Belle rentrée à toutes et à tous !

Très sincèrement

Cédric Aoun

BRETON VEDRENNE Ass.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRES**

**POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
EAU CHAUDE
ADOUCISSEUR**

**INSTALLATION
TOUS DÉPANNAGES**
CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE



01 39 70 33 60

<https://breton-vedrenne-associes-78.fr/>

169 Rue Paul Doumer 78510 TRIEL SUR SEINE

*Triel
Fleurs*

Artisan Fleuriste

Ouvert du mardi au dimanche matin

01 39 70 67 33

16 rue du Pont
78510 Triel-sur-Seine

www.trielfleurs.com



 **capvital**

L'EXPERT DU MAINTIEN À DOMICILE

**Profiter de la vie,
n'est-ce pas l'essentiel ?**

Experts dans la location
et la vente de matériel médical,
nous facilitons votre quotidien
grâce à des conseils avisés
et un équipement adapté.

Retrouvez notre offre de produits
et services dans notre magasin :

CAPVITAL VERNOUILLET
31 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
01 39 71 67 67
vernouillet@capvital.fr



capvital.fr

URGENCE DÉCÈS 24H/24 - 7J/7

01 39 74 84 22

ASNIÈRES-SUR-SEINE • ÉRAGNY-SUR-OISE • OSNY
CARRIÈRES-SOUS-POISSY • COLOMBES • TRIEL SUR SEINE
CHANTELOUP-LES-VIGNES • POISSY • VERNOUILLET
CONFLANS SAINTE HONORINE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Prévoyance obsèques
- ✓ Monuments, caveaux
- ✓ Entretien et fleurissement de sépultures
- ✓ Chambres funéraires



www.pompes-funebres-2rives.com

**Triel
mag.**

Trimestriel
Juin
Août
2026

**médias
& publicité**

RÉGIE PUBLICITAIRE DE
LA VILLE de TRIEL-SUR-SEINE

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ-VOUS
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Contactez dès à présent

Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
jpiron@groupe medias.com - Tél. : 01 49 46 29 49

3 LE MOT DU MAIRE

6 RÉTROSPECTIVE

Retour sur les derniers évènements de juin et de l'été

9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dépôts sauvages :
mes travaux, mes déchets

10 COMMERCE

Alexis Le Bloa, paysagiste
Beauty Maria, institut de beauté
et de bien-être
Bientôt un nouveau commerce à la gare

12 SÉCURITÉ

Trottinettes électriques :
la Ville s'engage pour votre sécurité

13 TRAVAUX

Les chantiers de l'été dans les écoles

14 DOSSIER

Canicule : la Ville pleinement mobilisée

18 ÉDUCATION

Les vacances d'été dans les accueils de loisirs
École maternelle Jean de La Fontaine :
la cour d'école se met au vert

20 JEUNESSE

Les nouveaux bacheliers à l'honneur

21 SPORT

Bouger et s'amuser avec la section
multisports de l'école des Sports

22 CULTURE

Les Journées du Patrimoine à Triel
Concert Chicago Blues Festival,
dans le cadre du festival Blues sur Seine !

24 SOLIDARITÉ

Ça bouge pour nos seniors !

25 AGENDA

Planning des prochains évènements

25 ÉTAT CIVIL

Carnet des naissances, mariages et décès

26 TRIBUNES

FAITES UN DON POUR SOUTENIR LE CCAS !

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** accompagne chaque jour les Triellois les plus fragiles : familles en difficulté, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou isolées. Aujourd'hui, vous pouvez agir à ses côtés.

En faisant un don, quel que soit son montant, vous contribuez concrètement à financer :

- des aides aux personnes en difficulté
- des actions pour lutter contre l'isolement
- des animations à destination des seniors
- un accompagnement des personnes les plus vulnérables

Que vous soyez particulier, commerçant ou artisan, chaque geste compte et permet au CCAS de poursuivre et développer ses actions de solidarité.

Bon à savoir :

- Les particuliers bénéficient d'une **réduction d'impôts 66 %** du montant de leur don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).
- Les entreprises peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôts 60 %** de la valeur du don, dans la limite de 20 000 €.

Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous, en faisant un don au CCAS !



► Téléchargez
le bulletin de
don en scannant
le QR code



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées

10-31-1300

www.pefc-france.org

Ça s'est passé en juin

SAMEDI 6 JUIN

LA CULTURE PREND L'AIR

Le temps d'une journée, la culture et la nature se sont rencontrées dans le cadre enchanteur du parc Senet, au rythme de nombreuses animations : ateliers créatifs, fanfare, rencontres-dédicaces, contes, apéro-concert, troc de livres... À cette occasion, la Ville a accueilli les artistes de l'école de cirque aérien Du Corps à l'Art pour une performance inédite de danse aérienne, accompagnée par les musiciens de l'École de musique.



ACCUEIL DES ANGLAIS

Le Maire, Cédric Aoun, et l'Amitié Européenne de Triel ont accueilli une délégation anglaise de notre ville jumelle, Leatherhead, lors d'une cérémonie organisée à l'espace Senet. Dans ce cadre, l'École de musique a offert un concert, tandis que des cadeaux symboliques ont été échangés entre les deux délégations.



CONCOURS STREET WORKOUT

Au parc municipal, le concours de street workout organisé en partenariat avec l'influenceur Elem a rencontré un vif succès. Félicitations aux gagnants ! Après l'effort, les participants ont pu se retrouver autour d'un barbecue convivial proposé par le service Jeunesse.

DIMANCHE 7 JUIN

COURSE DE CAISSES À SAVON

Carton plein pour la 4^e édition de la course de caisses à savon ! Les trophées ont été remis par Miss Authentique Île-de-France et sa dauphine, en présence d'Emmanuella Doraz, conseillère municipale déléguée au Droit des femmes et à l'Égalité des chances. Entre les descentes de bolides, le marché artisanal, les stands de restauration et les nombreuses animations, cette journée s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur.



LUNDI 8 JUIN

HOMMAGE À LYHANNA

Face à la tragédie qui a bouleversé la France, la Ville a invité les Triellois à se réunir sur le parvis de l'Hôtel de Ville, pour un rassemblement citoyen en mémoire de Lyhanna, la fillette de 11 ans disparue dont le corps a été retrouvé dans un silo agricole dans le Gers. À l'occasion des obsèques à Fleurance, une carte de condoléances et un bouquet de fleurs ont été adressés à la famille au nom de l'ensemble du Conseil municipal et de tous les Triellois.

DIMANCHE 14 JUIN

GALA DE DANSE

L'association The Move 78 a organisé la 5^e édition de son gala de danse annuel « In the Move » au théâtre Octave Mirbeau. L'occasion pour le public de découvrir le travail des élèves et de leurs professeurs sur des sonorités hip-hop, dance hall et afro.

VENDREDI 19 JUIN



KERMESSE DU RPE

Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec les assistantes maternelles, a organisé sa première kermesse depuis son installation à la Maison de la Petite Enfance. Les enfants ont pu profiter d'activités ludiques sur le thème de la nature, d'ateliers découvertes ainsi que de surprises.

JEUDI 18 JUIN

COMMÉMORATION

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, s'est tenue la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 Juin 1940 du général de Gaulle, en présence du maire, Cédric Aoun, des élus du Conseil municipal, des enfants du Conseil municipal des Jeunes, ainsi que des anciens combattants. Ce moment de recueillement et de transmission a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont choisi la voie de la résistance et de rappeler l'importance des valeurs de liberté, de courage et d'engagement porté par cet Appel historique.



FÊTE DE LA BROCHE

Le désormais incontournable Grand Banquet triellois a une nouvelle fois été une réussite. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les participants ont partagé un repas autour de viande à la broche, rythmé par l'animation musicale de Nirek Mekar & His Boogie Messengers issus du « Caveau de la Huchette Swing Show ».



Ça s'est passé cet été

SAMEDI 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous avez été nombreux à venir célébrer la Fête de la Musique lors d'une soirée exceptionnelle sur la place Philippe Prévost. Tout au long de l'évènement, des concerts aux styles musicaux variés ont rythmé les festivités avec en point d'orgue : le groupe Tribute Téléphone, qui a revisité les plus grands succès du mythique groupe de rock français des années 1980.



CONCERT CLASSIQUE

Dans le cadre de la Fête de la Musique, un concert de musique classique a été proposé à l'espace Senet avec, à l'affiche, le Duo de saxophones de Rita Kassabian. Le public a été convié à un voyage à travers différents univers, de la musique contemporaine aux grandes œuvres du répertoire classique.

VENREDI 26 JUIN



SOIRÉE DES JEUNES

Plus de 150 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont participé à la soirée des jeunes organisée au parc municipal. Dans une ambiance conviviale et festive, ils ont profité d'un DJ set en plein air, d'animations, d'un espace de restauration, de jeux et d'un espace détente, le tout dans un cadre convivial et festif.

SAMEDI 27 JUIN

FEU DE LA SAINT-JEAN

Malgré un ciel menaçant, les Triellois ont répondu présents pour profiter des concerts organisés à L'Hautil. En revanche, les violents orages qui ont éclaté au cours de la soirée n'ont malheureusement pas permis d'allumer le traditionnel feu de joie.

DU 4 JUILLET AU 28 AOÛT : TRIEL ACTIVITÉS VACANCES

Comme chaque année, les quartiers d'été ont rythmé la ville avec une multitude d'activités gratuites pour tous ! Chaque samedi, la place Philippe Prévost vibrait aux sons de la salsa et de la bachata avec l'association Salbakiz. De son côté, le parc municipal nous a offert de belles soirées sous les étoiles avec les projections des Trois Mousquetaires et de Mufasa : le Roi Lion, ainsi qu'une fête inoubliable fin juillet mêlant DJ, cocktails et bouées jusqu'au bout de la nuit. Un été mémorable !



Triel plage au parc municipal



Ciné plein air au parc municipal



Pool Party au parc municipal



Boum latina place Philippe Prévost

Ça s'est passé cet été

JEUDI 2 JUILLET

REMISE DES CADEAUX AU CM2

À l'occasion de la fin de l'année scolaire, le maire, Cédric Aoun, et Françoise Poirrier, adjointe au maire déléguée à l'Enfance, ont reçu les élèves de CM2 et leurs parents pour un moment convivial. Afin de les féliciter pour leur passage en sixième, chaque futur collégien s'est vu remettre une calculatrice, une bande dessinée et un diplôme, en souvenir de cette étape importante de leur parcours scolaire.

FAN ZONE COUPE DU MONDE



Cet été, la plus prestigieuse des compétitions de football a rassemblé de nombreux supporters à la fan zone installée place Philippe Prévost. Les Triellois sont venus encourager les Bleus sur grand écran dans une ambiance conviviale et passionnée. L'aventure de l'équipe de France s'est malheureusement arrêtée en demi-finale face à l'Espagne, vainqueur de la compétition. Rendez-vous dans quatre ans pour vibrer à nouveau ensemble !

LUNDI 13 JUILLET



FÊTE NATIONALE

Vous avez été très nombreux à répondre présents malgré l'épisode caniculaire et le report du feu d'artifice imposé par la Préfecture. Un spectacle son et lumière de grande qualité a été proposé en remplacement. Porté par trois artistes d'exception, il a émerveillé petits et grands ! Tout au long de la soirée, les concerts se sont succédé dans une ambiance festive et conviviale, avec en point d'orgue un hommage vibrant au groupe britannique Queen.

DIMANCHE 30 AOÛT

FOULÉE TRIELLOISE

De nombreux sportifs et passionnés de course à pied se sont réunis à Triel à l'occasion de la traditionnelle Foulée trielloise, organisée par l'association Run en Seine 78, en partenariat avec la Ville.

Des parcours de 7 km et de 13 km, ainsi que des épreuves de marche nordique et une animation pour les enfants, étaient proposés aux participants.

Félicitations à tous les coureurs, avec une mention spéciale aux gagnants !



Dépôts sauvages : mes travaux, mes déchets

Vous réalisez des travaux ? Pensez à vérifier les modalités de gestion des déchets de votre chantier. Quelques réflexes simples peuvent préserver notre cadre de vie et vous protéger juridiquement.

► LE DEVIS : UN POINT À VÉRIFIER AVANT DE DE SIGNER

La réglementation impose aux entreprises de travaux de faire apparaître une ligne spécifique relative à la gestion des déchets sur leur devis. Cette mention doit préciser les conditions d'enlèvement et de traitement des gravats ou autres déchets produits par le chantier.

En tant que maître d'ouvrage, vous êtes considéré comme le producteur des déchets. À ce titre, vous demeurez responsable de leur devenir.

Le bon réflexe : si aucune ligne concernant la gestion des déchets ne figure sur le devis, ne signez pas ou demandez qu'elle soit ajoutée avant toute signature.

► LA FACTURE : DES INFORMATIONS PRÉCISES

Au moment du règlement, vérifiez que la facture mentionne clairement le volume des déchets pris en charge ainsi que le coût de leur traitement en déchetterie professionnelle ou dans une filière agréée.

► LE JUSTIFICATIF : LA PREUVE D'UNE ÉLIMINATION CONFORME

À l'issue des travaux, votre artisan doit être en mesure de vous remettre un justificatif attestant du dépôt des déchets dans une installation autorisée (bordereau de dépôt ou document de traçabilité).

À noter qu'un professionnel n'est pas autorisé à dé-



poser les déchets de son activité dans les déchetteries réservées aux particuliers avec son véhicule d'entreprise.

► POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

En cas de dépôt sauvage, si des déchets permettent d'identifier votre chantier, votre responsabilité peut être engagée. Si le devis ne prévoyait pas explicitement la prise en charge des déchets par l'entreprise, vous pouvez être exposé à des sanctions.

Un artisan sérieux n'aura aucune difficulté à fournir ces documents.

En restant vigilants, vous contribuez à lutter contre les dépôts sauvages, à protéger notre environnement et à préserver la qualité de vie dans notre commune.



UN PARTENARIAT POUR PRÉSERVER LES BERGES DE SEINE



La Ville a signé une convention de partenariat avec l'association OSE (Organe de Sauvetage Écologique), reconnue d'intérêt général et spécialisée dans le nettoyage des milieux aquatiques et des berges.

Cette convention prévoit deux opérations de nettoyage par an, associant des interventions terrestres et fluviales, avec le soutien du bateau de collecte des déchets du SIAAP.

À chaque intervention, les nombreux bénévoles de l'association, venus de toute l'Île-de-France, se mobiliseront aux côtés des Triellois pour ramasser les déchets sauvages présents sur les berges de La Seine.



Alexis Le Bloa, paysagiste



DISPONIBILITÉ RAPIDE

📞 06 59 24 32 17 - alexis-paysages@hotmail.com

📷 alexispaysages

www.alexislebloapaysages.fr

Un paysagiste diplômé à votre service !

Paysagiste diplômé d'État et fort de 14 années d'expérience en Bretagne, Alexis Le Bloa met son expertise au service des particuliers pour créer, aménager et entretenir leurs espaces verts.

Après avoir embelli de nombreux jardins au Pouldu (Clohars-Carnoët) et dans ses environs, il ouvre aujourd'hui une nouvelle antenne dans le secteur de Triel-sur-Seine afin d'accompagner les habitants dans leurs projets paysagers.

Prestations proposées : taille de haies et d'arbustes, tonte de pelouse, débroussaillage, plantations, création et aménagement de massifs végétaux et minéraux, petit élagage ou encore conception de plans de plantation sur mesure.

Entreprise agréée Services à la personne, permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations éligibles.

Contrats d'entretien annuel possible et devis gratuits.

Beauty Maria, institut de beauté et de bien-être

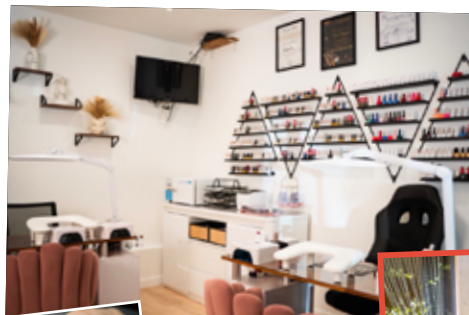
Prothésiste ongulaire indépendante depuis 2019, Maria Bragari a fait de sa passion pour l'esthétique son métier. Titulaire de plusieurs diplômes obtenus en Moldavie et à Paris, elle est également certifiée par plusieurs professionnelles du secteur.

Situé au cœur de Triel-sur-Seine, à quelques minutes de la gare, Maria accueille sa clientèle dans un cadre élégant et apaisant, propice à la détente.

L'institut propose une large gamme de prestations : pose d'ongles en gel, stylisme ongulaire, vernis semi-permanent, french manucure, dépose, épilation, rehaussement de cils, pose de cils à cils, ainsi qu'un head spa, récemment intégré à la carte des soins.

Ce rituel de bien-être associe un nettoyage en profondeur du cuir chevelu à des techniques de massage, favorisant la détente, stimulant la circulation sanguine et contribuant à la santé du cuir chevelu et des cheveux.

Poussez les portes de Beauty Maria et offrez-vous un véritable moment de détente entre les mains de professionnelles passionnées.



UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
PLANITY : BEAUTY-MARIA-78510-TRIEL-SUR-SEINE

📍 10 rue de la Station 78510 Triel-sur-Seine

📞 07 68 70 48 03

📷 beauty_maria78

www.beauty-maria78.squarespace.com

Bientôt, un **nouveau commerce** à la gare

La transformation du quartier de la gare se poursuit. Après l'aménagement d'une zone de stationnement gratuite d'environ 70 places, inaugurée en septembre 2025, la deuxième phase du projet va se concrétiser prochainement avec l'ouverture d'un commerce multiservices au rez-de-chaussée de la gare.



Installé dans une surface de 84 m², ce nouvel établissement sera **ouvert du lundi au samedi, de 6h30 à 20h**. Il proposera une offre diversifiée mêlant **caféteria, snacking, retouche et relais colis**. Une réponse concrète aux besoins des habitants et des nombreux usagers de la gare.

Situé à un emplacement stratégique, à proximité immédiate du centre-ville, ce commerce vient combler l'absence d'offre de proximité dans ce secteur. Attendu par de nombreux Triellois, il contribuera à créer un véritable lieu de vie, tout en renforçant les services du quotidien.

Cette ouverture s'inscrit dans le cadre du programme national « 1001 gares », lancé en 2021 par la SNCF et ayant pour objectif de relancer les activités en gare. La Ville a répondu à l'appel à projets **"Challenge Gares de demain"** avec l'ambition de proposer un projet adapté aux attentes des habitants.

Après plusieurs années de concertation et de travaux, le projet retenu par la Municipalité a été validé par la SNCF. « *Nous voulions une véritable offre*

commerciale, attractive pour les Triellois et répondant à leurs attentes comme à leurs besoins », souligne Gilles Gaillard, adjoint au maire délégué à la Gestion d'entreprises. « *La gare est un lieu central qui doit rester au cœur de la vie quotidienne des habitants.* »



Ces dernières années, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés : rénovation de l'abri d'attente sur le quai en direction de Paris par la SNCF, installation de toilettes publiques sur la place de la gare, aménagement d'une zone de stationnement et mise en service, en mai 2025, d'un parc à vélos couvert et sécurisé.

Trottinettes électriques : la Ville s'engage pour votre sécurité

Face à une recrudescence des comportements à risque liés à l'utilisation des trottinettes électriques sur la commune, notamment chez les plus jeunes, la Ville renforce ses actions de prévention et rappelle les règles essentielles du Code de la route.

L'objectif est simple : garantir une cohabitation sereine entre tous les usagers de l'espace public et prévenir les accidents.

DES RÈGLES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Sont notamment interdits :

- La conduite d'une trottinette électrique par un mineur de moins de 14 ans
- Le transport d'un passager sur une même trottinette
- La circulation sur les trottoirs
- Le non-respect des feux tricolores et de la signalisation routière (stop, sens interdits, priorités...)
- La circulation sans assurance responsabilité civile

LA PRÉVENTION AVANT LA SANCTION

Parce que la sensibilisation reste le meilleur moyen de faire évoluer les comportements, la Ville privilégie une démarche pédagogique.

La police municipale distribue **gratuitement** aux Triellois des **casques homologués et ajustables**, aux couleurs de la commune. Ils sont donnés lors de **contrôles à vocation pédagogique**, durant lesquels les policiers municipaux et les médiateurs vont à la rencontre des usagers pour rappeler les bonnes pratiques, répondre aux questions et promouvoir une conduite responsable.

En cas de récidive ou de manquements répétés à la réglementation, des contrôles renforcés et des verbalisations sont mis en œuvre.

L'objectif n'est pas de sanctionner à tout prix, mais de prévenir les accidents et de protéger l'ensemble des usagers.



LE PORT DU CASQUE DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

Afin de renforcer la sécurité des utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...), le maire, Cédric Aoun, a pris un arrêté le 21 juillet dernier rendant **obligatoire le port d'un casque homologué ainsi que d'un gilet de haute visibilité** (rétro réfléchissant) sur l'ensemble du territoire communal.

Cette décision fait suite à deux accidents graves impliquant des usagers de deux-roues survenus récemment à Triel et s'inscrit dans le cadre de sa politique de prévention et de sensibilisation.

Le casque constitue un équipement de protection essentiel. En cas de chute ou de collision, il réduit considérablement le risque de blessures graves.

Le non-respect de cet arrêté est passible d'une **amende forfaitaire de 35 €**, correspondant à une contravention de 2^e classe.

En adoptant les bons réflexes et en respectant la réglementation, chacun contribue à faire de l'espace public un lieu plus sûr et plus agréable pour tous.

FORMEZ-VOUS À LA SELF-DÉFENSE

Deux dimanches par mois, la Police municipale propose une journée sportive **entièrement gratuite** au COSEC à destination des femmes, des enfants et des adolescents.

AU PROGRAMME :

► De 10h à 12h :

- **Préparation physique et renforcement musculaire**, avec Bulma (participante à Miss Univers - bodybuilding)
- **Auto-défense féminine**, avec Sabrina Flamand (cham-



pionne de France de boxe anglais professionnelle) et la Police municipale

► De 14h à 16h : **Sports de combat**

- Enfants de 6 à 10 ans (de 14h à 15h)
- Ados de 11 à 17 ans (de 15h à 16h)



LES SÉANCES :

- 13 et 20 septembre
- 4 et 25 octobre
- 8 et 29 novembre
- 6 et 13 décembre

Infos et inscriptions : secretaire.police@triel.fr

Les chantiers de l'été dans les écoles

Comme chaque année, la Ville a profité des vacances d'été pour réaliser différents travaux afin d'améliorer toujours davantage l'accueil des enfants et leur cadre de vie à l'école. Jeux, mobilier, équipements, végétalisation... Petit tour d'horizon des nouveautés.

CHATELAINES



- Installation d'un nouveau toboggan
- Création de nouveaux tracés de jeux au sol

CAMILLE CLAUDEL



- Installation de deux supports à vélos
- Installation de jeux dans la cour maternelle
- Réalisation de plantations aux abords de l'école

HUBLINS



- Installation de deux tables de ping-pong
- Installation de mobilier extérieur
- Création de nouveaux tracés de jeux
- Peinture de la cage de football
- Installation de "films anti UV"

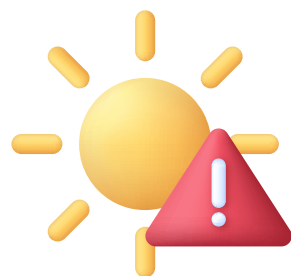
JULES VERNE



- Installation d'une table de ping-pong
- Installation de mobilier extérieur
- Création de nouveaux tracés de jeux

Autant d'aménagements qui contribuent à rendre nos écoles plus accueillantes, plus agréables et toujours mieux adaptées à la vie quotidienne des enfants. Une belle manière de commencer cette nouvelle année scolaire !

Canicule : la Ville pleinement mobilisée



Canicule, intempéries, coupure d'électricité... l'été n'a pas été de tout repos ! La Ville s'est mobilisée pour protéger les Triellois et adapter ses services. *Triel mag.* revient sur les actions mises en place pendant ces épisodes exceptionnels.



AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Face au changement climatique, la Ville développe des solutions durables, innovantes et respectueuses de l'environnement dans ses écoles pour améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives.

► UTILISATION D'UNE PEINTURE INNOVANTE

Une peinture thermo-réfléctive a été pulvérisée sur les toitures de l'ensemble des écoles. Cette technologie permet de limiter l'échauffement des bâtiments lors des fortes chaleurs.

En réfléchissant une partie des rayons infrarouges

vers l'extérieur, ce revêtement réduit la montée en température de la toiture. Résultat : les bâtiments absorbent moins de chaleur, les températures intérieures sont mieux maîtrisées et les besoins en climatisation ou en rafraîchissement sont réduits.



► INSTALLATION DE CLIMATISATION

Des climatiseurs fixes ont été installés dans l'ensemble des écoles et des structures d'accueil de la commune (accueils de loisirs, Maison de la Petite Enfance...) afin de garantir au moins une pièce fraîche dans chaque établissement. Au total, 19 climatiseurs ont été installés rien que dans les écoles et les accueils de loisirs triellois. Le réseau électrique des bâtiments scolaires n'est pas dimensionné pour supporter l'utilisation simultanée de plusieurs climatiseurs mobiles au sein d'un même établissement. C'est pourquoi, pour des raisons de sécurité et afin de préserver l'intégrité des installations électriques, la Ville a fait le choix d'installer des climatiseurs fixes.



► MISE EN PLACE DE DESTRATIFICATEURS

Ce dispositif, également appelé "ventilateur de plafond réversible", permet de récupérer la chaleur naturellement accumulée sous les plafonds pour la redistribuer de manière homogène dans l'ensemble de la pièce. En limitant le phénomène de stratification thermique, il réduit les écarts de température entre le sol et le plafond et améliore ainsi le confort des usagers.

Au-delà du confort, cette solution permet de réaliser des économies d'énergie significatives.

En optimisant la diffusion de la chaleur en hiver et de l'air en été, les besoins en chauffage et en climatisation diminuent, entraînant une réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

EN PROJET



Afin de renforcer la résilience de ses bâtiments publics et de maîtriser durablement les consommations d'énergie, la Ville envisage plusieurs projets d'amélioration de son patrimoine.

■ Améliorer la performance énergétique des bâtiments

Le remplacement progressif des ouvrants (portes, baies vitrées et menuiseries extérieures) dans les écoles pour permettre de limiter les déperditions thermiques, d'améliorer le confort des enfants ainsi que du personnel et de réduire les consommations énergétiques.

■ Développer la production d'énergie renouvelable

La Ville étudie également l'installation de panneaux photovoltaïques sur les écoles disposant de toitures adaptées.

■ Des équipements plus résilients

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie globale visant à rendre les infrastructures municipales plus résilientes face aux aléas climatiques, aux tensions énergétiques et aux situations exceptionnelles. L'objectif est de garantir la continuité des services publics tout en préparant durablement la commune aux défis de demain.



PLAN CANICULE

À chaque épisode de fortes chaleurs, la Ville active son plan canicule afin de coordonner l'action des services municipaux et de veiller à la protection des habitants les plus vulnérables.

■ Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a ainsi assuré un suivi régulier des personnes âgées, en situation de handicap ou de dépendance, inscrites au **registre "Plan canicule et grand froid"**. Des appels téléphoniques sont effectués tout au long de l'épisode caniculaire afin de s'assurer de leur état de santé, de répondre à leurs besoins et de maintenir un lien essentiel.

Le registre est ouvert toute l'année. Chacun peut s'y inscrire ou signaler un proche, un voisin ou toute personne susceptible de nécessiter une attention particulière en période de fortes chaleurs ou de grand froid.

En complément, le CCAS est resté en contact avec les seniors inscrits dans ses fichiers grâce à des courriels réguliers leur permettant de prendre connaissance des dispositifs mis en place et de maintenir le lien.

■ Afin d'accompagner les personnes les plus fragiles, le service Transport et animations seniors a assuré la **réalisation des courses** lorsque les déplacements devenaient difficiles en raison des fortes températures.

■ Les bénéficiaires du dispositif YES+ ont reçu la visite d'un **agent de convivialité**.

■ Les **médiateurs** municipaux ont effectué des visites à domicile auprès des habitants de plus de 85 ans afin de s'assurer de leur bien-être et de rompre l'isolement.

■ La **salle Philippe Prévost**, entièrement climatisée, a été mise à disposition des habitants avec un accès à de l'eau fraîche.

■ Début août, des **séances d'aquagym** adaptées et dédiées aux seniors ont été organisées à Triel plage.

■ Les activités sportives ont pu se poursuivre dans de bonnes conditions grâce au **COSEC, entièrement climatisé**.



DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants accueillis dans les centres de loisirs, la Ville a mis en œuvre plusieurs mesures adaptées aux fortes chaleurs :

- Création de "salles fraîches" avec l'installation de climatiseurs (cf ci-contre).
- Fontaines et point d'eau à disposition.
- Toutes les salles utilisées par les enfants étaient équipées de ventilateurs.
- Les activités étaient privilégiées dans les espaces climatisés.
- Des barnums ont été installés dans les cours afin de créer des zones d'ombre.
- Respect du protocole en cas de vigilance rouge (annulation des sorties...)



TRIEL PLAGE

Très prisée cet été, l'opération Triel plage a rencontré un franc succès. Les équipements installés au parc municipal ont permis à de nombreux Triellois de profiter d'un espace de baignade et de se rafraîchir tout au long de l'épisode caniculaire.

- Des **crêneaux** matinaux ont été spécialement réservés aux seniors et aux enfants des centres de loisirs, leur offrant un accès privilégié au site pendant les heures les plus fraîches de la journée.



COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Le 24 juin dernier, une panne majeure a affecté le réseau électrique, privant d'électricité l'ensemble de la commune ainsi que plusieurs villes voisines. Si certains foyers ont retrouvé le courant rapidement, d'autres ont dû faire face à des coupures durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

EN CHIFFRES

1 165 bracelets distribués à 469 familles

162 enfants des accueils de loisirs ont bénéficié de Triel plage au mois de juillet

60 personnes inscrites sur le listing "Plan canicule"

49 jours d'ouverture pour Triel plage

5 337 entrées au total

60 appels par jour (environ) par le personnel du CCAS lors de l'activation du plan canicule

60 visites chez les personnes âgées de 85 ans et plus par les médiateurs

200 flyers distribués aux personnes âgées pour informer sur les actions mises en place et sensibiliser sur les bons gestes à adopter



- Lors des jours de fortes chaleurs, plusieurs **nocturnes** ont également été organisées de 20h à 23h. Réservées aux adultes, ces soirées ont permis aux Triellois de profiter d'un moment de détente au bord de l'eau, dans la fraîcheur de la soirée.

- Parce que la prévention reste une priorité, des **casquettes ont été distribuées gratuitement** aux enfants qui n'étaient pas suffisamment protégés du soleil pour leur permettre de profiter des activités estivales en toute sécurité.

Dès les premières heures, les services municipaux et les élus se sont pleinement mobilisés afin de limiter les conséquences de cette situation exceptionnelle pour les Triellois, et des mesures concrètes ont été mises en œuvre.

► RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA COMMUNE

Afin d'assurer la continuité des services essentiels en cas de nouvelle panne, la Ville poursuit le renforcement de ses capacités de résilience, notamment par l'acquisition et le déploiement de groupes électrogènes destinés à sécuriser le fonctionnement des équipements municipaux prioritaires.

► SOLIDARITÉ ENTRE COMMUNES

Dans cet esprit de coopération, la Ville a prêté un groupe électrogène à la commune d'Évecquemont. Cet équipement a permis de maintenir l'ouverture de l'école et d'assurer le service de restauration scolaire pendant plusieurs jours.

► DÉVELOPPEMENT ALIMENTATION DE SECOURS

La Ville poursuit également l'installation de solutions d'alimentation de secours sur plusieurs sites stratégiques. Ces équipements permettront d'assurer le maintien des services essentiels et de renforcer la capacité de la commune à faire face aux

situations d'urgence.

► FACILITER VOS DÉMARCHES

À la suite des coupures d'électricité et des intempéries, la Ville a mis à disposition des habitants deux attestations officielles destinées à faciliter leurs démarches auprès des compagnies d'assurance : une attestation "Orage / Intempéries" et une attestation "Coupure électrique".

► DÉPLOIEMENT DE DEUX RÉSEAUX WIFI

Afin de permettre aux habitants de conserver un accès à Internet en cas de nouvelle perturbation du réseau électrique, deux réseaux WiFi publics, gratuits et sécurisés, ont été déployés à deux endroits stratégiques : la place Philippe Prévost et le parc municipal.

À terme, ces réseaux seront renforcés par une connexion satellitaire afin de garantir une meilleure continuité des communications, même en cas de défaillance des réseaux traditionnels.



INCENDIES

Face au risque incendie et aux conséquences des feux qui ont touché plusieurs territoires cet été, la Ville a renforcé ses actions en matière de prévention tout en participant à un important élan de solidarité.

► AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES PICARDES

Afin d'améliorer la couverture en eau pour les interventions des sapeurs-pompiers, une **borne incendie** a été déployée chemin des Picardes, la voie sécurisée reliant le centre-ville à L'Hautil.

Par ailleurs, la Ville a sollicité l'installation de **nouvelles bornes aux abords du massif forestier de L'Hautil** afin de renforcer les moyens de lutte contre les incendies et de mieux protéger les espaces naturels ainsi que les habitations situées à proximité.

► COLLECTE SOLIDAIRE

À la suite des incendies qui ont durement touché la Gironde cet été, la Ville a organisé une collecte de dons sur le parvis de l'Hôtel de Ville les 28, 29 et 30 juillet, afin de venir en aide aux populations sinistrées.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les Triellois qui, une nouvelle fois, ont fait preuve d'une grande générosité. Elle adresse également ses remerciements aux habitants des communes voisines de Chanteloup-les-Vignes, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et Vaux-sur-Seine, qui ont participé à cet élan de solidarité.

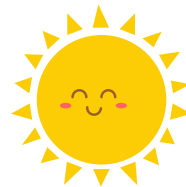
Sans oublier les commerçants et les associations : l'entreprise ATTP, les pharmacies Delvallée, des Châtelaines et du Marché, ainsi que les Restos du Cœur, pour leurs dons et leur précieux soutien à cette initiative.

Grâce à cette mobilisation collective, **plus d'une tonne de produits de première nécessité a été collectée pour des associations locales**, chargées de les redistribuer aux sinistrés selon leurs besoins.





Les vacances d'été dans les accueils de loisirs



Cet été, les enfants inscrits dans les accueils de loisirs de la ville ont vécu des vacances riches en découvertes, en animations et en sorties, autour d'un fil conducteur commun : le voyage à travers le temps.

UN ÉTÉ EN MUSIQUE POUR LES ÉLÉMENTAIRES

Les enfants accueillis à Rémi Barrat ont embarqué pour un véritable voyage musical à travers les époques. Des troubadours du Moyen Âge aux tubes des années 60, 70, 80, 90 et 2000, les jeunes participants ont exploré les grandes périodes de l'histoire de la musique. Leur périple s'est même prolongé jusqu'en 2040, lors d'une escale imaginaire où ils ont laissé libre cours à leur créativité pour inventer le monde de demain.

Tout au long de l'été, les équipes d'animation ont proposé un programme riche et varié mêlant ateliers manuels, activités culturelles, défis sportifs et grands jeux, toujours en lien avec cette thématique.

Deux **veillées** ont particulièrement marqué les esprits : la Friday Night Fever et une grande soirée consacrée aux années 90-2000, où musique, danse, jeux et bonne humeur ont fait l'unanimité.

Les **sorties** ont également ponctué ces vacances. En juillet, les enfants se sont lancés dans un parcours d'accrobranche, ont découvert les œuvres monumentales de l'Art Show à Paris La Défense et ont profité des joies de la baignade à Triel Plage. En août, ils se sont rafraîchis à la baignade de l'Isle-Adam, sont allés à la rencontre des animaux de la ferme d'Écancourt et ont assisté au spectaculaire ballet des rapaces à l'Espace Rambouillet.

UN VOYAGE À TRAVERS L'HISTOIRE POUR LES PETITS

Aux accueils de loisirs maternels des Châtelaines et de Camille Claudel, les jeunes aventuriers ont exploré les grandes périodes de l'Histoire et découvert différentes civilisations, guidés par leur nouvel ami Pandi le panda, à travers des ateliers créatifs, des expériences scientifiques, des activités sensorielles et de grands jeux.

Au fil des semaines, ils ont remonté le temps jusqu'à la préhistoire et à l'époque des dinosaures, avant de partir à la découverte de l'Antiquité et du Moyen Âge. Chevaliers, pirates et Vikings ont ensuite nourri leur imagination, avant qu'un voyage autour du monde ne leur fasse découvrir d'autres cultures et traditions.

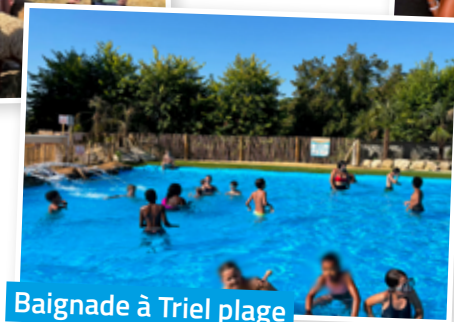
Les **sorties** ont prolongé cette belle aventure.

En juillet, les enfants ont découvert les animaux du zoo de Thoiry, profité des attractions de Winnoland, exploré les univers ludiques de Palomano et plongé dans la magie des contes au château de Breteuil.

En août, place à la détente et aux loisirs avec une journée au parc Meissonnier, des activités aquatiques à la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, une visite de la ferme d'Écancourt et une rencontre fascinante avec les rapaces de l'Espace Rambouillet.



Ferme d'écancourt



Baignade à Triel plage



Soirée Friday Night Fever



Atelier Créatif

École maternelle Jean de La Fontaine : la cour d'école se met au vert

À l'occasion de cette rentrée, les élèves de l'école maternelle Jean de La Fontaine ont découvert une cour transformée. Lancé cet été, le projet de végétalisation permet d'offrir aux élèves un environnement plus frais, plus agréable et plus propice aux apprentissages, tout en répondant aux enjeux du changement climatique.



Les aménagements réalisés ont notamment consisté à créer des fosses de plantation recouvertes de copeaux de bois afin de préserver l'humidité des sols, à installer des pergolas pour offrir des espaces ombragés et à préparer une future classe en plein air. Ce nouvel espace pédagogique permettra aux élèves d'apprendre autrement, au plus près de la nature.

Le projet prévoit également des espaces dédiés aux plantations auxquels les enfants seront associés. Ils pourront ainsi participer à la végétalisation de leur école et découvrir la biodiversité à travers des activités pédagogiques.

La seconde phase du chantier se déroulera à l'automne, période idéale pour les plantations. **Arbres, arbustes et autres végétaux viendront compléter ces aménagements** pour faire de la cour un véritable îlot de fraîcheur, plus agréable au quotidien et mieux adapté aux défis climatiques.

**AVANT****APRÈS**

Les nouveaux bacheliers à l'honneur



Vous avez obtenu le baccalauréat avec mention cette année ? Félicitations ! La Ville de Triel-sur-Seine vous invite à une réception organisée en votre honneur le vendredi 20 novembre, de 19h à 20h30, salle Philippe Prévost.

Ce moment convivial sera l'occasion de saluer votre réussite et de vous féliciter pour votre parcours.

► COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont ouvertes du **12 au 30 octobre inclus** auprès du service Jeunesse :

- Par mail à l'adresse service.jeunesse@triel.fr
- A la Maison des Jeunes, du lundi au vendredi, de 14h à 18h.
- Lors de votre inscription, merci de fournir :
 - une copie de votre relevé de notes ou de tout justificatif attestant de l'obtention de la mention
 - une copie de votre pièce d'identité.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte en dehors de cette période.

► CÉRÉMONIE DU BREVET

La cérémonie pour les lauréats du brevet, organisée par le collège des Châtelaines en partenariat avec la Ville, se tiendra le **mardi 17 novembre** à l'Espace Rémi Barrat.

Si votre enfant a obtenu le diplôme national du brevet en juin dernier, aucune démarche n'est nécessaire : les familles concernées seront automatiquement conviées à la cérémonie.

CONTACT & INFORMATIONS

Maison des Jeunes

61 rue de Chanteloup, Triel-sur-Seine
01 30 70 24 16 - service.jeunesse@triel.fr
@jeunesse78510



Bouger et s'amuser avec la section multisports de l'école des Sports

Véritable vitrine du sport à Triel-sur-Seine et passerelle vers les associations sportives de la commune, la section multisports de l'École des sports permet aux enfants de 5 à 10 ans de découvrir plusieurs disciplines tout au long de l'année, à un tarif accessible.

Organisées chaque mercredi, de la mi-octobre à la fin juin (hors vacances scolaires et jours fériés), les séances sont réparties en six cycles de cinq séances, offrant aux enfants l'occasion de s'initier à une grande variété d'activités sportives.

► POUR LES ENFANTS DE 5 ANS

 Mercredi de 10h30 à 11h30

 COSEC, 61 rue de Chanteloup

- **Sports de raquette** : badminton, tennis de table
- **Gymnastique**
- **Sports collectifs** : football, baseball, basketball, rugby, handball
- **Activités artistiques** : cirque
- **Sports d'opposition** : judo, boxe
- **Athlétisme**



► POUR LES ENFANTS DE 7 À 10 ANS

 Mercredi de 9h30 à 10h30

 COSEC, 61 rue de Chanteloup

- **Gymnastique**
- **Sports collectifs** : basketball, baseball, handball, rugby
- **Sports de raquette** : badminton, tennis de table
- **Athlétisme**
- **Sports d'opposition** : judo



Encadrés par les animateurs sportifs de la Ville, les enfants développent leurs capacités physiques, leur esprit d'équipe et leur confiance en eux. À l'issue de la saison, ils valident leurs acquis à travers le passage d'un brevet.

► COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Les inscriptions débutent chaque année à l'occasion du Forum des associations et sont ouvertes jusqu'à fin septembre à la Maison des Associations.

Les places sont limitées à 40 enfants par créneau.

Le dossier d'inscription, le règlement et les tarifs sont disponibles sur le site internet de la Ville, rubrique Vie quotidienne > Sport > L'École des sports.

INFOS ET INSCRIPTIONS

Service des Sports
Maison des Associations
44 rue des Créneaux
01 39 70 28 80 - sports@triel.fr



NOUVEAU !

STAGE MULTISPORTS : DES VACANCES 100% SPORT

Depuis les vacances de printemps, la Ville propose un stage multisports destiné aux jeunes Triellois de 6 à 11 ans (du CP au CM2).

Encadrés par les éducateurs sportifs de la commune, les enfants découvrent chaque semaine une grande variété de disciplines dans une ambiance conviviale, favorisant le plaisir de pratiquer, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi.

L'objectif est de leur faire découvrir différents sports afin de les aider à trouver l'activité qui leur corres-

pond. Pour enrichir le programme, les associations sportives trielloises sont également associées au projet et interviennent tout au long du stage.

INFOS PRATIQUES :

- Places limitées à 20 enfants par stage
- Tarif : 60 € la semaine
- Goûter de fin de stage offert

Tenez-vous informés des prochains stages sur le site internet de la Ville !



Les Journées du Patrimoine à Triel

Plongez au cœur du patrimoine triellois à travers l'objectif ! À l'occasion de l'édition nationale dédiée à la photographie, la Ville de Triel-sur-Seine vous invite à deux jours d'animations, de découvertes et de partage, samedi 19 septembre de 10h à 20h et dimanche 20 septembre de 10h à 17h. Découvrez le programme...



EXPOSITION : LE PATRIMOINE DANS L'OBJECTIF

Une présentation inédite par les associations Triel Mémoire et Histoire et Le Clic Triel :

- Découvrez l'histoire de la fanfare de Triel (1870-1939) : objets, instruments et documents rares, pour explorer l'histoire des traditions locales et découvrir les musiciens qui ont traversé cette époque.
- Un éventail de photos : les photographes du Clic Triel exposent leurs œuvres, et vous proposent de scanner et de restaurer vos propres photos anciennes (noir et blanc ou couleur) sur place.

STAND ET PROJECTIONS

- Rencontrez l'association philatélique et cartophile de l'ex-canton de Triel.
- Projection de films sur le Triel d'antan

STUDIO PHOTO « COMME AU XIX^e SIÈCLE »

- Gratuit et ouvert à tous : glissez-vous dans des costumes d'époque et faites-vous photographier dans un décor vintage, pour un souvenir unique !

POUR LES FAMILLES

- Structures gonflables, jeux d'échecs, ateliers créatifs et musique live seront au rendez-vous pour divertir petits et grands.

Vous pourrez également vous promener à Triel, en suivant le parcours de découverte dessiné par Triel, Mémoire et Histoire (guide à récupérer Place Prévost, à la Médiathèque ou en Mairie).

Venez nombreux célébrer le patrimoine triellois sous toutes ses formes !



PLUS D'INFORMATIONS :
www.triel-sur-seine.fr

Concert Chicago Blues Festival, dans le cadre de **BLUES SUR SEINE !**

Mercredi 18 novembre à 20h30 au Théâtre Octave Mirbeau



blues
sur **Seine**



Région
Île de France



Yvelines
Le Département



Zac Harmon a séduit le public européen avec son énergie et son groove depuis 20 ans maintenant. Il s'entoure de la nouvelle génération du blues du Mississippi pour une formule inédite avec Kingston Livingston, jeune guitariste capable de faire le lien entre tradition et renouvellement. Lady Adrena, chanteuse issue du gospel, a déjà une belle carrière dans la musique. Sa voix profonde et sa présence magnétique nous transporte à la croisée du blues, de la soul et du rhythm'n'blues. La tournée 2026 du Chicago Blues Festival confirme sa vocation : faire dialoguer les générations, révéler la diversité du blues américain.



INFOS ET RÉSERVATIONS :

www.blues-sur-seine.com

TARIFS :

Tarif plein : 18 €

Tarif réduit : 14 € (- de 26 ans / demandeur d'emploi / bénéficiaire du RSA / bénéficiaire de carte mobilité inclusion + accompagnateur)

Tarif Destination Yvelines : 15 € (détenteurs d'un pass Destination Yvelines)



Ça bouge pour nos seniors !

Le CCAS propose aux seniors triellois de 65 ans et plus un panel varié d'activités, d'animations, de sorties ou encore d'ateliers. Demandez le programme du troisième trimestre !

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Embarquez entre amis à bord de **bateaux électriques** et partez en autonomie explorer l'Oise à votre rythme, pour 2 heures. Laissez-vous porter par une ambiance paisible, entre berges verdoyantes, péniches habitées et points de vue remarquables comme l'Axe Majeur.

🕒 Rendez-vous à la gare de Triel à 13h
Participation : 15 €/personne.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vous rêvez de voyager dans le temps et de découvrir l'univers fascinant des Vikings ? Participez à la **Fête Médiévale Endesumar**, un événement qui se déroule au Château de Rangipont à Gargenville. Endesumar, qui signifie "fin de l'été" en vieux norrois, est une fête qui regroupe tous les passionnés de la reconstitution historique viking de la période IX^e-XI^e siècle.

🕒 Rendez-vous à la gare de Triel à 9h30
Transport : 5 €/personne - Entrée : 5 €/personne

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Visite guidée du **musée archéologique du Val d'Oise** (1h) et de l'**exposition immersive et ludique "Le monde de Clovis"** (1h).

🕒 Rendez-vous à la gare de Triel à 9h30
Participation : 15 €/personne

MARDI 6 OCTOBRE

Venez participer à une **séance de chant**, avec la chorale trielloise JubilAlto, dont le but est le bien-être par le chant choral.

🕒 Rendez-vous au parc municipal à 14h
Participation : gratuit

JEUDI 8 OCTOBRE

Devenez un aborigène pendant quelques heures et découvrez le **tir à la sarbacane**.

🕒 Rendez-vous place Philippe Prévost à 14h
Participation : 10 €/personne

VENDREDI 9 OCTOBRE

Participez à la deuxième édition de la **soirée dégustation de choucroute et de bières** sur le thème de l'October FAV, traditionnellement connu comme la fête de la choucroute de Colmar.

🕒 Rendez-vous place Philippe Prévost à 19h
Participation : 10 €/personne (paiement sur place)



La semaine nationale des retraités et personnes âgées aura lieu du 5 au 9 octobre 2026

Le programme complet est disponible sur le site internet de la ville : www.triel-sur-seine.fr

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Assistez à la **pièce de théâtre "Le Souper"** présentée par les Comédiens de la Tour. Alliance provisoire ou ultime combat ?

🕒 Rendez-vous au Théâtre Octave Mirbeau à 14h
Participation : gratuit

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Venez donner de la voix sur vos tubes préférés à l'occasion d'une **soirée karaoké spéciale beaujolais nouveau !** Avec dégustation de vin et de planches mixtes de charcuterie et fromage.

🕒 Rendez-vous place Philippe Prévost à 19h
Participation : 25€/personne



REJOIGNEZ LE CCAS !



Vous avez 65 ans et plus et souhaitez participer aux sorties organisées par le CCAS ? Inscrivez-vous sans attendre pour profiter des activités spécialement conçues pour vous ! (Inscriptions sans conditions de ressources).

Il suffit de s'adresser à l'accueil aux horaires d'ouverture muni :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
- d'un avis d'imposition (pour les personnes non imposables)



Aux horaires d'ouvertures :

Le lundi : 8h30-12h et 13h30-18h

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Fermé au public le jeudi après-midi.

5 SEPTEMBRE**Forum des associations**

📍 Terrain du COSEC de 10h à 18h

7 SEPT. - 4 OCTOBRE**Créa'Triel en vitrines**

📍 Chez vos commerçants

13 SEPTEMBRE**Journée sportive self-défense**

📍 COSEC 10h à 12h / 14h à 16h

19 SEPTEMBRE**Accueil des nouveaux triellois**

📍 Espace Senet à 9h

19-20 SEPTEMBRE**Journées européennes du Patrimoine**

📍 Place Philippe Prévost

20 SEPTEMBRE**Journée sportive self-défense**

📍 COSEC 10h à 12h / 14h à 16h

25 SEPTEMBRE**Don du sang**

📍 Espace R. Barrat de 15h à 19h30

26-27 SEPTEMBRE**Fête du flan**

📍 Quai Auguste Roy de 8h à 17h

29 SEPTEMBRE**Réunion d'information****"Comprendre vos droits"**

📍 Espace R. Barrat de 14h à 16h30

3 OCTOBRE**Salon du bien-être**

📍 Maison de maître de 10h à 18h

4 OCTOBRE**Journée sportive self-défense**

📍 COSEC 10h à 12h / 14h à 16h

5 AU 9 OCTOBRE**La Semaine Bleue**

📍 Divers lieux

16 OCTOBRE**Soirée littéraire****"France, souviens-toi... c'était en 1936"**

📍 Espace Senet

18 OCTOBRE**Octobre Rose**

📍 Place Philippe Prévost

25 OCTOBRE**Journée sportive self-défense**

📍 COSEC 10h à 12h / 14h à 16h

31 OCTOBRE**Halloween**

📍 Place Philippe Prévost

8 NOVEMBRE**Journée sportive self-défense**

📍 COSEC 10h à 12h / 14h à 16h

11 NOVEMBRE**Commémoration**

📍 Cimetière

15 NOVEMBRE**Une naissance, un arbre**

📍 À définir

18 NOVEMBRE**Chicago Blues Festival**

📍 Théâtre Octave Mirbeau à 20h30

5 DÉCEMBRE**Commémoration**

📍 Cimetière

Médaille du travail

📍 Espace Senet

Téléthon

📍 Place Philippe Prévost

5-6, 12-13 ET 19-20 DÉC.**Marché de Noël**

📍 Place Philippe Prévost

15 DÉCEMBRE**Veillée de contes de Noël**

📍 Médiathèque



**AGENDA COMPLET DES SORTIES
SUR LE SITE DE LA VILLE**

www.triel-sur-seine.fr

CARNET ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOUDJEMIL Naïm, Loqman	26/02/2026
FOSSATI Matthieu, Jacques, Michel	28/07/2026
SOULABAILLE Maïwenn, Cécile, Vanessa	24/07/2026

MARIAGES

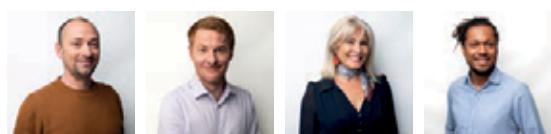
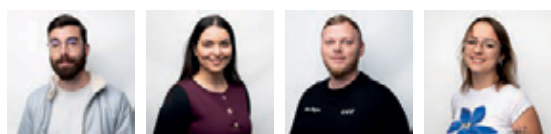
CAUDAL Paul & FORMONT Margaux	04/06/2026
ADAB Arian & PARABERE Audrey	13/06/2026
FLOURY Didier & MARTINOVITCH Milka	13/06/2026
LENORMAND Pierre & CORDONNIER Catherine	20/06/2026
NYA Andy & VONG Ophélie	20/06/2026
VIGNE Frédéric & VERSELLE Michèle	26/06/2026
LE BRESTEC Thomas & LHORTIE-LEBRETON Barbara	04/07/2026
MÉRER Nathalie & GUIDICI Olivier	04/07/2026
TOUZE Oscar & CHARLES Gwendoline	10/07/2026

BERNARD Sylvain & GIRAUD Céline	11/07/2026
GRUHN Diego & DE LARA Ana	25/07/2026
ROBERT Sébastien & SAULNIER Elodie	31/07/2026
DABBOUSSI Abdelmajid & EL BAKKALI Malika	08/08/2026
KOYAGA Eric & BONDACOTTE Paulette	22/08/2026
DO NASCIMENTO SILVA Israel & DIAS DE LIMA Emanuely	22/08/2026

DÉCÈS

HERVILLARD Francis, René, Jacques	04/06/2026
RETIF Pierre	04/04/2026
REBATO Stephanie, Sophie	15/06/2026
MADEC Marie-Paule	26/06/2026
SOLLERET veuve DELRIO Françoise, Constance, Louise	26/06/2026
DACH Irène	29/06/2026

S'ENGAGER AU SERVICE DE L'EAU



Retrouvez
le témoignage
de nos agents

Comme Kacem, Anthony, Carlyne, Erwan, François, Inès, Jessy, Lena, Yann, Sylvain, Selma, Ronald, Nicolas, Cheddy, Mithula, Meryam, Anthony, Marine,

Rejoignez le grand service public de l'assainissement francilien.

REJOIGNEZ LE SIAAP.

2,5 milliards de litres d'eaux usées traitées par jour pour **9,24** millions d'habitants, **500** km de réseaux de transports, **6** usines d'épuration pour rendre l'eau propre à la Seine et à la Marne.



Chez nous, l'Essentiel c'est vous

ACHAT • VENTE • LOCATION • ESTIMATION OFFERTE



Exclusivité-Prestige

VERNEUIL SUR SEINE 640 000 €

Idéalement située, à 2 pas du centre-ville, de la gare et de l'école ND les Oiseaux. Terrain arboré de 1087m². Maison, de 155 m² - 4 chambres - Ss sol Total. Rare sur le secteur.

Honoraires charge vendeur. DPE D 183 kWh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 180 000 €

Copro rénovée en 2021 - Charmant T3, pièce de vie de 30 m² avec cuisine ouverte équipée, 2 chambres, buanderie, SdE, WC séparé. Jardinnet sans vis-à-vis - place de parking - Faibles charges.

Honoraires charge vendeur. DPE C 137 kWh/m²



TRIEL SUR SEINE 421 000 €

Secteur très recherché, à 7mn's à pied de la gare, 1 mn des écoles, Maison ind de 170m², beaux volumes, 6 chambres, Sous-sol total - Vue sur la vallée de la Seine - 1340 m² de Terrain.

Honoraires charge vendeur. DPE E 198 kWh/m²



Exclusivité

VERNEUIL SUR SEINE 477 000 €

Secteur résidentiel, proximité immédiate ttes commodités - maison ind de 1990, construction saine, beau potentiel 155 m². 4 chambres - Ss sol total - terrain : 604 m².

Honoraires charge vendeur. DPE : D 204 kWh/m²



Prestige

TRIEL SUR SEINE 707 000 €

Secteur résidentiel, 5 mn's gare et écoles - Maison contemporaine de 2018 - Bx volumes, pièce de vie de 67 m² avec cuisine ouverte, 4 chbres dt 1SP. Ss sol tot - Piscine ext chauffée. Matériaux de qualité - terrain clos de 529m².

Honoraires charge vendeur. DPE : B 21 kWh/m²



Exclusivité

VERNEUIL SUR SEINE 230 000 €

Centre-ville - rue calme - Résidence de 2011 - Beau T2 avec terrasse, pièce de vie de 22 m² avec cuisine ouverte, 2 chbres, 1SdB. Place de parking en ss sol.

Honraires charge vendeur. DPE : C 141 kWh/m²



TRIEL SUR SEINE 440 000 €

Centre-ville dans petite rue calme, Bâtisse de 1870, charme de l'ancien, 4 chambres, 1 SdE, 1SdB ; Dépendance de 100 m² à aménager. Cave voûtée. Terrain clos de 453m². Coup de cœur assuré !

Honoraires charge vendeur. DPE E 327 kWh/m²



Prestige

TRIEL SUR SEINE 610 000 €

En lisière de forêt - Plain-pied de 152 m², séjour 45m², cuisine d'appoint de 15m², 5 chambres, 1SdB, 1SdE ; 50 m² de surface en plus aménageable. Grand garage Terrain 2 568 m².

Honoraires charge vendeur. DPE C 159 kWh/m²

Toutes nos offres disponibles sur
www.lessentiel-immobilier.com

Rejoignez-nous !

Nos agences recrutent
un conseiller ou une conseillère
indépendant(e)

POUR POSTULER

06 63 18 80 20

recrutement@lessentiel-immobilier.com

